

Initiatives ministérielles

quelque chose qui a entraîné son renvoi. Elle a choisi d'être au chômage par sa mauvaise conduite.

• (1625)

Les arguments fallacieux de l'opposition ne sont pas fondés. J'espère que les gens examineront ce que je dis et qu'ils liront le projet de loi. Ce n'est pas la clôture, c'est une attribution de temps parce que, si nous n'en avions pas, les députés d'en face prendraient la parole jour après jour pour répéter les mêmes arguments fallacieux qu'ils présentent aujourd'hui. Nous les entendons depuis que ce projet de loi a été présenté à la Chambre des communes.

[Français]

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, le député, en face, vient de nous dire que le gouvernement n'avait pas imposé le bâillon.

[Traduction]

Ça revient en gros à nous dire qu'il n'a pas utilisé la hache, simplement un couteau, ce qui, à son avis, est beaucoup mieux et devrait rassurer les Canadiens. Mais il n'en est rien.

[Français]

Monsieur le Président, si une personne se noyait, est-ce qu'on lui lancerait une bouée de sauvetage ou une ancre? Ce que le gouvernement d'en face est en train de faire, c'est de lancer l'ancre autour du cou des Canadiens qui sont dans le besoin. Les Canadiens qui ont besoin de la bouée de sauvetage se font traîner au fond de l'eau par le gouvernement d'en face qui a lui-même causé l'inondation de chômage que les Canadiens subissent au Canada. Le gouvernement va retirer quelque 2,4 milliards de dollars des chômeurs.

[Traduction]

Et comme si ce n'était pas suffisant, le gouvernement avait l'intention—écoutez-moi bien—d'établir, pour dénoncer les soi-disant tricheurs, une ligne téléphonique sans frais qu'on aurait baptisé, je suppose, le 1-800-MOUCHARD. C'est ce que le gouvernement voulait faire.

C'est vrai. Le ministre lui-même l'a reconnu. Il l'a reconnu et deux jours plus tard, à la Chambre, il s'est rétracté.

Une voix: Non.

M. Boudria: Il s'est rétracté. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois. C'est la vie. Les Canadiens n'oublieront pas de sitôt ce ministre.

M. Shields: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je suis sûr que le député ne cherche pas délibérément à induire la Chambre en erreur. Le fait est que des fonctionnaires avaient suggéré au ministre d'établir une ligne téléphonique sans frais, un numéro 1-800 ou la ligne MOUCHARD, comme l'a dit le député, mais que le ministre n'a jamais retenu cette suggestion.

Ce gouvernement n'a jamais eu l'intention d'installer une telle ligne téléphonique et le député le sait très bien. Il sait que si on consulte le compte rendu, on verra que cette suggestion n'a pas été faite par le ministre mais par des fonctionnaires, et qu'elle ne constitue pas une politique.

[Français]

M. Boudria: Monsieur le Président, ce n'est pas un recours au Règlement, ce n'est pas une question de privilège, ce n'est même pas un bon point que le parlementaire d'en face vient de soulever. Il sait fort bien que le ministre a pris deux ou trois jours avant de contredire cette proposition. Ce ministre a, par son silence, à ce moment-là, donné son accord à la ligne téléphonique pour dénoncer les soi-disant tricheurs. Pendant ce temps-là, les Canadiens et les Canadiennes ne reçoivent pas l'aide. . .

M. Robitaille: Monsieur le Président, vous savez fort bien qu'il arrive fréquemment que nos ministres reçoivent une foule de suggestions et je pense qu'il est tout à fait de mise que les ministres puissent prendre le temps de. . .

Le président suppléant (M. DeBlois): La Présidence veut bien être tolérante, mais il s'agit là de questions d'opinion, et par conséquent, cela ne constitue pas, à proprement parler, des recours au Règlement.

M. Boudria: Monsieur le Président, pendant ce temps-là, il y a des groupes de travailleurs dans ma circonscription qui, eux, veulent le bien de ceux et celles qui sont sans emploi. Je pense, par exemple, au centre d'action des travailleurs à Hawkesbury, dirigé par M. Guy Bélisle. Les députés de cette Chambre connaissent bien mon affection particulière pour Hawkesbury. J'en parle souvent dans mes discours à la Chambre.